

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein, un(e) :

**Travailleur(euse) social(e) (H/F)
à la Maison d'Accompagnement à la Parentalité
Foyer de l'enfance**

Tout(e) candidat(e) à ce poste devra **impérativement** être titulaire du Diplôme d'État d'Educateur spécialisé.

Par voie statutaire (**Assistants socio-éducatifs**), contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Ce poste est soumis aux dispositions de l'article L.133-6 du Code de l'action sociale et des familles et au décret n°2024-643 du 28 juin 2024, qui prévoient que toute personne intervenant dans le champ social et médico-social auprès de mineurs doit solliciter une **attestation d'honorabilité**. Celle-ci devra être fournie avant tout recrutement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + **copie de votre diplôme** + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **12 octobre 2025 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

Sous réserve des disponibilités de la collectivité, un jury sera susceptible d'être organisé la **semaine 45 soit du 3 au 7 novembre 2025**.

* pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

*Travailleur(euse) social(e) (H/F)
à la Maison d'Accompagnement à la Parentalité
Foyer de l'Enfance*

CONTEXTE DU POSTE

Placé sous l'autorité du/de la responsable du Foyer de l'enfance, le/la travailleur(euse) social(e) contribue à la protection de l'enfance, par un accompagnement de jeunes femmes mineures ou jeunes majeures, enceintes ou avec un enfant de moins de trois ans, en difficulté sociale, matérielle, psychologique. Il/Elle œuvre à des actions qui garantissent le bien-être, l'équilibre la sécurité et l'éducation des jeunes femmes accueillies avec leur enfant.

La Maison d'Accompagnement à la Parentalité (ex « Centre maternel ») accueille jusqu'à six mères ainsi que les couples ou pères, au sein de l'internat ou hors les murs.

Le/la travailleur(euse) social(e) œuvre aussi pour l'accompagnement des pères ou des couples avec leur enfant de moins de trois ans avec un accueil de jour et/ou une prise en charge hors les murs.

Le/la travailleur(euse) social(e) porte la référence dans le suivi de quelques mères (pères ou couples) et enfants. Dans ce cadre, il/elle est en responsabilité de la conception, la rédaction et l'évaluation du projet individuel de l'enfant et des écrits nécessaires auprès du/de la Juge des enfants. Il/Elle demeure l'interlocuteur privilégié de l'enfant, de la mère et de leur famille. Il/Elle demeure également en responsabilité des suivis scolaires et/ou spécifiques.

Il/Elle participe également à la mise en œuvre des projets de l'établissement.

Il/Elle fait partie de l'équipe éducative pluridisciplinaire, composée d'éducateur(s) spécialisé(s), d'éducateurs de jeune(s) enfant(s), de moniteur(s)-éducateur(s), psychologue(s), maitresse(s) de maison, agent(s) d'entretien, cuisinier(s) et veilleur(s) de nuit.

MISSIONS DU POSTE

Les missions principales sont les suivantes :

Mettre en œuvre les accueils :

- Accueillir les mères et leur enfant dans un groupe agréable et sécurisant, en leur montrant qu'ils sont attendus ;
- Préparer l'accueil en amont et informer les mères présentes sur le groupe ;
- Préparer les accueils des couples ou pères dans le cadre d'accueil en journée.

Permettre aux enfants de grandir et se développer favorablement :

- Ecouter les personnes accueillies dans le respect de leur histoire ;
- Rechercher et promouvoir les compétences et les qualités individuelles à travers l'écoute, l'observation et des conseils avisés ;
- Intervenir auprès du père pour favoriser son implication dans la relation avec son enfant ;
- Apporter de la réassurance et de la sécurité ;
- Aider à l'apprentissage des règles d'hygiène, de sécurité et des règles de vie collective ;
- Participer à la sociabilisation de l'enfant en favorisant des temps en collectivités (halte-garderie, crèche) ;
- Soutenir l'apprentissage des gestes quotidiens du jeune enfant ;
- Veiller à la sécurité des équipements collectifs et individuels.

Accompagner à la parentalité :

- Soutenir la planification des activités quotidiennes de la jeune mère ;
- Favoriser le développement des compétences parentales et soutenir les parents dans la prise en charge de leur enfant (hygiène, alimentation, rythme, sommeil...) ;
- Soutenir la relation mère-enfant pour stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices de l'enfant et répondre à ses besoins ;
- Accompagner l'enfant et son ou ses parents dans les actes de la vie courante ;
- Médiatiser les relations avec le père et la famille élargie ;
- Travailler sur le suivi global des situations en visant l'insertion sociale et professionnelle (aide administrative, budgétaire, familiale, sociale, liaison avec les services extérieurs).

Evaluer régulièrement les situations individuelles :

- Evaluer les besoins de l'enfant et de sa mère (son père ou ses parents) et proposer des solutions de prise en charge adaptées (accueil de jour, accompagnement hors les murs...) ;
- Rédiger le *Projet pour l'Enfant* avec les parents et les partenaires pour répondre aux besoins de l'enfant ;
- Accompagner et préparer à la sortie de la MAP en proposant des solutions d'orientation.

Relations avec les partenaires :

- Construire des relations professionnelles avec les partenaires extérieurs pour favoriser l'autonomie de la mère (logement, insertion professionnelle, formation...) ;

- Rédiger des rapports d'observation ou d'échéance, des notes d'information ou d'incident ;
- Participer aux audiences organisées par le/la Juge des enfants.

Missions complémentaires :

- Mettre à jour ses connaissances professionnelles au travers de la formation continue ;
- Encadrer et être tuteur de stagiaires.

COMPÉTENCES REQUISES

- Détenir un Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé ;
- S'intéresser et connaître les missions de la protection de l'enfance, son cadre législatif et réglementaire ;
- Avoir de bonnes connaissances du développement de l'enfant, de la cellule familiale ;
- Capacités relationnelles et de communication : assertivité, assise relationnelle ;
- Maîtriser les gestes de nursing ;
- Maîtriser les interventions au domicile des parents ;
- Savoir développer, entretenir des liens de confiance avec l'ensemble de la famille, liens indispensables au travail à mener pour l'enfant et valoriser les compétences familiales ;
- Savoir prendre du recul, relativiser et gérer ses émotions ;
- Respecter le secret professionnel ;
- Capacités d'adaptation, gestion des tensions ou conflits ;
- Capacités à animer un groupe de travail ou d'échange et savoir conduire un entretien ;
- Sens du travail en équipe ;
- Capacité à prendre des initiatives, à innover et être force de proposition ;
- Aptitudes rédactionnelles ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques et informatiques (progiciels internes, etc.) ;
- Empathie, adaptabilité.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Servitude d'internat ; disponibilité à assurer la continuité de service ;
- Permis B (permis conduite manuelle apprécié) ;
- Sauveteur Secouriste du Travail (formation initiale et recyclages effectués en formation continue).

NOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes règlementaires de rémunération.

- Temps de travail de 37h10/semaine, 12 jours de RTT (sous réserve des continuités de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine.
- 25 jours de congés payés - Compte Epargne Temps.
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics.
- Prestations sociales du Comité Social Départemental (dont CNAS).
- Participation employeur à la prévoyance.
- Offre de formations innovantes.
- Coffre-fort numérique pour la gestion sécurisée de vos documents (paie, etc.).
- Accompagnement aux concours.

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)